

Aquath'Lomme

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse :

C. P. : _____ Commune :

E-mail : _____

Téléphone : Nationalité :

Date de naissance : _ / _ / _ Sexe * : féminin masculin

Nom du Club, école, entreprise :

Licence * : F.F.TRI U.N.S.S. Numéro :

*	Natation	Pédestre	Catégories	Tarif **	Majoration non licencié et licence FF Tri loisir ***
<input type="checkbox"/>	50m	500m	Mini-poussins	5 €	+ 1 €
<input type="checkbox"/>	100m	1000m	Poussins	5 €	+ 1 €
<input type="checkbox"/>	200m	1500m	Pupilles	8 €	+ 2 €
<input type="checkbox"/>	300m	2000m	Benjamins	8 €	+ 2 €
<input type="checkbox"/>	500m	2500m	De minime à vétéran	9 €	+ 2 €
<input type="checkbox"/>	800m	4000m	De cadet à vétéran	11 €	+ 2 €

* Cochez la case correspondante

** Majoration de 3 € si inscription et règlement le jour de la course

*** Tarif de souscription au *pass journée* offrant l'accès à une épreuve affiliée FF Tri

Chrono natation : 100 m nage libre : _ _ min _ _ sec 400 m nage libre : _ _ min _ _ sec

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la Fédération Française de Triathlon et du règlement particulier de l'Aquath'LOMME, m'y conformer et disputer cette épreuve dans le meilleur esprit sportif.

Mention « Lu et approuvé »

Le :

Signature :

Pour les mineurs :

J'autorise ma fille, mon fils

..... à participer à l'Aquath'LOMME

Signature du responsable légal

Documents à joindre avec ce bulletin :

- Chèque libellé à l'ordre de Lomme Natation Triathlon

Bulletin à renvoyer avant le 3 octobre 2019 à :

**Aquath'LOMME – Laurence De Jaeghere
41 allée du petit trot - 59 840 LOMPRET**

Renseignement : 07 87 20 08 69 – 06 63 91 27 45

contact@lommenattri.fr – <http://lommenattri.fr/aquathlomme>



Aquath'Lomme

18^e édition

Organisé par Lomme Natation-Triathlon
et la Municipalité de Lomme

Samedi 12 octobre 2019

Piscine Municipale de Lomme

Epreuve combinée de natation et de course à pied

Épreuves ouvertes aux licenciés et aux non-licenciés FF Tri
Nombreux lots à gagner !
Départ spécifique pour les Femmes



AGENCE de LOMME
357, av de Dunkerque
BP 311, 59 463 Lomme



Chaque concurrent repartira avec un souvenir de sa participation.
Nombreux lots à gagner par tirage au sort.

Aquath'LOmme

Bulletin d'inscription à l'aquathlon distance XS en relais

	Premier Relayeur Natation – 500 mètres	Second Relayeur Course à pied – 2 500 mètres
Nom et Prénom		
Adresse		
Date de naissance		
Sexe	<input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin
Nationalité		
Club		
Numéro de licence		
Signature (du responsable légal pour les mineurs) Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance de la totalité du règlement de l'épreuve et m'y soumettre sans réserve.		

Tarif :

4,50 € par personne (9€ par équipe). Majoration de 2 € par personne non licenciée et licence FFTri loisir.

Majoration de 3 € si inscription et règlement le jour de la course

Documents à joindre avec ce bulletin :

- Chèque libellé à l'ordre de Lomme Natation Triathlon

Bulletin à renvoyer avant le 3 octobre 2019 à :

Aquath'LOMME – Laurence De Jaeghere
41 allée du petit trot - 59 840 LOMPRET

Renseignement :

07 87 20 08 69 – 06 63 91 27 45

contact@lommenattri.fr – <http://lommenattri.fr/aquathlomme>

ORGANISATION – Samedi 12 octobre 2019

L'Aquath'LOMME est une course qui consiste à enchaîner sans arrêt du chronomètre une épreuve de natation et de course à pied. Cette épreuve est organisée par le Lomme Natation Triathlon en collaboration avec le Service des Sports de la ville de Lomme.

REGLEMENT

ARTICLE 1 : EPREUVES

L'Aquath'LOMME est ouvert aux non licenciés et aux licenciés F.F.Tri ou UNSS

Nom de la course	Catégories admises Année de naissance	Natation	Course à pied *	Championnat départemental
Mini-poussins	Mini-poussins: 2012-2013	50 m	500 m	
Poussins	Poussins : 2010-20011	100 m	1 000 m	
Pupilles	Pupilles : 2008-2009	200 m	1 500 m	
Benjamins	Benjamins : 2006-2007	300 m	2 000 m	Benjamins
Aquathlon XS (en individuel ou en relais)	Minimes : 2004-2005 Cadets : 2002-2003 Juniors : 2000-2001 Seniors: 1980-1999 Vétérans: 1979 et avant	500 m	2500 m	Minimes
Aquathlon S	Cadets : 2002-2003 Juniors : 2000-2001 Seniors: 1980-1999 Vétérans: 1979 et avant	800 m	4000 m	Cadets Juniors Seniors Vétérans

* l'épreuve de course à pied sera en partie de type cross.

L'épreuve XS peut être effectuée seule ou en relais. Dans le cas d'une épreuve en relais, le premier relayeur effectuera la natation, le second relayeur effectuera la course à pied. Le passage de relais s'effectue par contact entre les deux relayeurs dans l'aire de transition.

ARTICLE 2 : LE LIEU

L'Aquath'LOMME 2019 se déroulera sur le site de la Piscine Municipale de LOMME, 435 avenue de Dunkerque.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription est à envoyer à l'adresse suivante :
Aquath'LOMME – Laurence De Jaeghere
41 allée du petit trot - 59 840 LOMPRET

Pièces à fournir à l'inscription :

- Bulletin d'inscription dûment complété.

Pièces à fournir au retrait des dossards le jour de l'épreuve :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive du triathlon **en compétition** (<https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/09/Mod%C3%A8le-de-certificat-m%C3%A9dical-2019.pdf>), datant de moins d'un an ou une photocopie de la licence F.F.Tri 2019. Les licences FFTRI loisir (contracté avec un certificat médical d'entraînement) doivent également être accompagnées d'un certificat d'aptitude à la pratique du triathlon triathlon en compétition pour participer à l'aquathlon.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Chèque libellé à l'ordre de Lomme Natation Triathlon ⁽³⁾ d'un montant de :
 - Mini-poussin, poussin : 5 € ⁽¹⁾ (+ 1 € pour les non-licenciés⁽²⁾).
 - Pupille et benjamin : 8 € ⁽¹⁾ (+ 2 € pour les non-licenciés⁽²⁾).
 - Epreuve XS en relais : 9 € ⁽¹⁾ (+ 2 € pour les non-licenciés⁽²⁾ par relayeur).
 - Epreuve XS en individuel: 9 € ⁽¹⁾ (+ 2 € pour les non-licenciés⁽²⁾).
 - Epreuve S : 11 € ⁽¹⁾ (+ 2 € pour les non-licenciés⁽²⁾).

⁽¹⁾ Les inscriptions sont acceptées le jour de la course dans la limite des places disponibles avec une majoration de 3 €.

⁽²⁾ Le tarif est majorité pour les concurrents non titulaire d'une licence FFTRI ou UNSS. La majoration permet la souscription à un pass compétition indispensable pour la participation à une épreuve affiliée à la FFTRI.

⁽³⁾ Les droits d'inscriptions restent acquis en cas de désistement. En cas de force majeure, les droits d'inscriptions seront remboursés moins les frais fixes d'organisation.



Les inscriptions sont à renvoyer avant le 10 octobre 2018. Passé cette date, les inscriptions ne seront pas prises en compte. Le concurrent devra faire une nouvelle inscription le jour de la course.

Le nombre d'inscriptions est limité à 42 par épreuve. La course S accepte 84 concurrents répartis en 2 vagues.

ARTICLE 5 : AIRE DE TRANSITION

Le matériel devra être déposé dans l'aire de transition avant son heure de fermeture sous peine de disqualification. Les changements de tenue doivent impérativement être effectués dans l'aire de transition (la nudité n'y est pas tolérée). Seuls les participants, les organisateurs et les commissaires peuvent y pénétrer pendant les heures de surveillance.

ARTICLE 6 : CONDITIONS GENERALES

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges F.F.Tri en vigueur et selon les règles établies dans la ligue Nord/Pas-de-Calais. Les concurrents devront se soumettre aux décisions des arbitres qui seront sans appel.

ARTICLE 4 : HORAIRES

	Ouverture inscription	Ouverture de l'aire de transition	Départ 1 ^{ère} vague	Résultats et Podium
Course XS	13h00	14h30 - 14h55	15h00	17h30
Course Mini-poussins	14h00	15h00 – 15h15	15h30	15h45
Course Poussins	14h00	15h15 – 15h30	15h45	16h00
Course Pupilles	15h00	15h30 – 15h45	16h00	16h15
Course Benjamin	15h00	15h30 - 16h00	16h15	16h30
Course S	15h00	15h45 - 16h15	16h30	17h45

Briefing 5 minutes avant chaque départ, au bord du bassin.

ARTICLE 7 : LISTE DES INFRACTIONS

Les infractions seront sanctionnées par un Stop and Go ou par un carton rouge.

Stop and Go : Gène volontaire, entraide, affaires mal rangées, parcours coupés...

Carton rouge : Départ anticipé, insulte à arbitre ...

ARTICLE 8 : POSITIONNEMENT DES EQUIPEMENTS DE COURSE

Le dossard, pour la partie course à pied, doit être positionné sur le ventre. Il ne doit pas être plié et doit laisser apparaître la publicité y figurant.

ARTICLE 9 : ASSURANCES ET RESPONSABILITES

L'Aquath'LOMME est couvert par son agrément FFTRI. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre l'organisation, quel que soit le dommage occasionné.

ARTICLE 10 : RECOMPENSES et CLASSEMENTS

Chaque concurrent repartira de l'aquathlon avec un souvenir de sa participation. Une remise de lots pour le classement sera effectuée : classement pour les catégories Minimes à Vétérans. La grille des lots peut être modifiée en fonction des conditions de course.